

1939

Canada

Municipalité du Village de Labelle

du Québec

À une session régulière du conseil Municipal
de Montcalm du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil mardi le
trois janvier mil neuf cent trente-neuf, conformé-
ment aux dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec et à ses amendements, à laquelle
session sont présents Monsieur Léon Bertrand Maire
et messieurs les conseillers Désphos Dauphin, Ernest
Larivière, Henri Brassard, Charles Brassard, Wéfid
Marchabé, formant quorum sous la présidence
de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Désphos Dauphin, secondé
du conseiller Charles Brassard, que les minutes
du cinq décembre mil neuf cent trente-huit soient
adoptées et signées *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wéfid Marchabé
secondé du conseiller Charles Brassard que la demande
soit faite à messieurs les députés tant au Provincial
qu'au Fédéral, aux fins d'obtenir octroi en vue de
remédier au chômage *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wéfid Marchabé secondé du conseiller Henri Brassard que les comptes
suivants soient adoptés et signés

Napolion Doré

" \$ 4.25 /

St

" \$ 2.25 /

Charles Brassard

" 40 - /

12/89 Après lecture de la lettre de M. Georges L'Heureux demandant des secours direct, il est décidé que ce dernier soit avisé qu'ici conseil n'accorde aucun montant à cet effet, et que nous lui suggérons de quêter pour obtenir ce qu'il réclame comme moyen de subsistance Adopté

Après considération de la demande des officiers du club de Hockey, et considérant que ce conseil se doit dans la mesure au possible d'aider les mouvements sportifs sains et honnêtes, il a été proposé par le conseiller Wifred Machabée secondé du conseiller Jérôme Galtier qu'un montant de vingt dollars \$20⁰⁰ soit accordé et payé à cette organisation aux fins de l'aider à rencontrer les dépenses engendrées à date. Adopté

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabée secondé du conseiller Henri Brassard et résolu à l'unanimité que M. le maire Bertrand Maire et M. Célestin Bélisle secrétaire-trésorier soient autorisés à signer conjointement tous les chèques tirés sur le compte de banque de la corporation tenu à la Banque canadienne nationale à l'anniversaire.

Il a aussi été résolu que M. Célestin Bélisle, secrétaire-trésorier, soit autorisé à certifier le solde du compte et à retirer les effets payés au débit du compte en signant sous la formule de la Banque à cet effet Adopté

12/89 Après lecture de la lettre de M. Georges L'Heureux demandant des secours direct, il est décidé que ce dernier soit avisé qu'ici conseil n'accorde aucun montant à cet effet, et que nous lui suggérons de quêter pour obtenir ce qu'il réclame comme moyen de subsistance Adopté

Après considération de la demande des officiers du club de Hockey, et considérant que ce conseil se doit dans la mesure au possible d'aider les mouvements sportifs sains et honnêtes, il a été proposé par le conseiller Wifred Machabée secondé du conseiller Jérôme Galtier qu'un montant de vingt dollars \$20⁰⁰ soit accordé et payé à cette organisation aux fins de l'aider à rencontrer les dépenses engendrées à date. Adopté

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabée secondé du conseiller Henri Brassard et résolu à l'unanimité que M. le maire Bertrand Maire et M. Célestin Bélisle secrétaire-trésorier soient autorisés à signer conjointement tous les chèques tirés sur le compte de banque de la corporation tenu à la Banque canadienne nationale à l'anniversaire.

Il a aussi été résolu que M. Célestin Bélisle, secrétaire-trésorier, soit autorisé à certifier le solde du compte et à retirer les effets payés au débit du compte en signant sous la formule de la Banque à cet effet Adopté

12/39 pont sur la Rivière Rouge. lequel pont pourrait tout aussi bien être construit dans notre Village et servir à remplacer celui que nous avons, en faisant cette route du côté nord de la rivière rouge. venant de l'est pour traverser la Rivière Rouge. au côté sud dans notre Village, ce qui alongerait le parcours que d'une coupé d'arpente sur celui le plus court et qui nécessiterait la construction d'un seul pont.

En conséquence il est proposé par le conseiller Jérôme Graton secondé au conseiller Séraphin Dauphin et résolu que demande soit faite à notre député ministre L'Honorable P.H.C. Pognette que telles possibilités soient examinées avec soin par les ingénieurs du Département de la Voie de la Province de Québec, et que si jugé impraticable, que l'Honorable ministre soit prié de faire les démarches nécessaires pour nous obtenir la construction d'un nouveau pont. L'éte prochain Adopté

<sup>secondé au
meilleur
au Brûlé
susp.</sup> Proposé en amendement par le conseiller Wépied Machabeau la résolution adoptée précédemment relative au tracé du pont, ne soit pas envoyé et que cette question soit remise à une prochaine assemblée Sur cette décision le vote est pris

Ont voté pour l'amendement les conseillers Wépied Machabeau et Charles Brassard

Ont voté pour la motion principale messieurs les conseillers Jérôme Graton, Séraphin Dauphin Ernest Alarie.

La motion principale est adoptée

Adopté

6/2/89 Il est proposé par le conseiller Kevila Grationne secondé du conseiller Delphine Dauphin que demande soit faite à l'Honorable J.H.C Pagnier ainsi qu'au ministère Provincial d'Hygiène pour faire d'obtenir les services d'un ingénieur du département, à titre gratuit si possible ou aux meilleures conditions possibles, pour faire un plan d'un système d'égoût dans le Village de Labeille Adopté

Il est proposé par le conseiller Kevila Grationne secondé du conseiller Charles Brassard que permission soit accordée à M Adelard Belanger de déterrer le vieux tuyau d'égout ne servant plus, moyennant le consentement des propriétaires des terrains sur lesquels se trouvent ces tuyaux et ce sans responsabilité de la part du conseil, aux conditions de \$1.00 par mètre pour l'achat du dit tuyau avec la terre et moyennant l'achat d'une quantité de tuyau dépassant la quantité en main dont la vente est autorisé par ce conseil à cette même date Adopté

Il est proposé par le conseiller Kevila Grationne secondé du conseiller Henri Brassard que les comptes suivants soient acceptés et payés

Daphne Davis	\$ 5.00
" "	\$ 3.25
Charles Phalane	\$ 0.80
Adelard Belanger	\$ 1.40

Lues à cette assemblée leues suivantes
Honorable J.H.C Pagnier 3/2/89

1/2/39

Dye brasserie Lalande 2/2/39

Georges Chardland 4/2/39

Il est proposé par le conseiller Héodo Graton
 secondé au conseiller Delphis Dauphin
 que la séance soit levée *Adopté*

Cop Bréviée
Sec-Tournei

Canada

de Québec

de Montréal

1/2/39

Municipalité du Village de Labelle

C'est une session spéciale du Conseil Municipal
 du Village de Labelle régulièrement convoquée par
 le Secrétaire-Trésorier à la demande de messieurs
 les conseillers Wépys Machabée, Delphis Dauphin
 Charles Brassard, et tenue au lieu et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil, lundi
 le vingt février mil neuf cent trente-neuf, con-
 formément aux dispositions du Code Municipal
 de la Province de Québec et à ses amendements
 à laquelle session sont présents Messieurs
 Léon Bertrand Maire et messieurs les conseillers
 Delphis Dauphin, Ernest Céline, Henri Brassard
 Féville Graton, Charles Brassard, Wépys Machabée
 formant le corps complet du ce conseil sous
 la présidence de Son Honneur le Maire
 Les sujets à traiter sont les suivants "savoir
 Domination d'un représentant du conseil lors de
 la vente par le conseil de comté, Travaux remédia-
 teurs au chômage, Travaux de chemins, boulons
 d'égois"

20/2/89 Il est proposé par le conseiller Wépnié Machabée secondé du conseiller Sébastien Dauphin et résolu que le secrétaire-trésorier soit tenu par la présente autorisé à représenter la Municipalité du Village de L'Abecce lors de la vente du Conseil de Comté et à ses portes acquérir pour et au nom de cette Municipalité des lots mis en vente en réclamation des taxes, et sur lesquels il n'y aura pas d'encheisseur, ou que le secrétaire jugera utile d'acheter.

Adoptée

AVIS devra être donné (qui à partir) aux propriétaires riverains sur le nouveau mur de protection le long de la Rivière Rouge, notamment le Batture Power les, qui à partir de cette date les intérêts propriétaires en question seront responsable de l'entretien et des séparations qui nécessitera dans la suite le mur en question Proposé par le conseiller Wépnié Machabée secondé du conseiller Henri Brassard que le dit avis soit donné

Adoptée

Demande devra être faite à notre député Mr H Lalonde de nous avertir dès que la Loi annoncée par l'Honorable M Rogers aux fins de permettre aux municipalités de faire des travaux de chômage suivant conditions énumérées dans sa lettre en date du 2 fevrier, sera en force

C'estendue que nous avons 77 pères de famille et cinquante-cinq (55) jeunes garçons de plus de 18 ans capables de travailler, qui n'ont pas, qui n'ont pas ou presque pas eu de travail depuis l'automne dernier dont plusieurs sont dans le dénuement, et très anxieux de travailler, et que nous ne connaissons

20/2/59

aucune industrie ou moyen de leur fournir du travail, et que nous sommes financièrement dans l'impossibilité de leur procurer d'autres secours, ce conseil résolue à l'unanimité de demander au département de la Voie par l'entremise de notre Député Ministre s'il n'y aurait pas possibilité de faire certains travaux de défrichement vers le tracé de la nouvelle route aux environs de Labeille.

Il y aurait aussi certains travaux de la Route Minier. Également ouverture d'un nouveau chemin reliant Vendée au bout Sud Lac Labeille que ce conseil recommande fortement, le défrichement de ce dernier chemin, aussi bien que les autres chemins spécifiques, pourrait se faire avantageusement cet hiver.

Nous serions également avec plaisir à ce qu'un montant moyen soit accordé pour l'ouverture d'une piste de ski reliant Lac Minier à Labeille et ces travaux remédiant au chômage, rendraient un immense service.

À ces fins il est proposé par le conseiller J. G. Grafton secondé du conseiller Henri Beaudard, que cette résolution soit adressée à l'Honorable Ministre le priant d'y accorder toute sa bonne attention ainsi qu'au Ministère concerné. Adoptée

Il est proposé par le conseiller J. G. Grafton secondé du conseiller J. P. Dauphin que cette corporation prie le Ministère de la Voie de faire entretenir et réparer, conformément à la Loi aux dispositions de la Loi de la Voie, aux frais du Gouvernement

20/2/39 par le surintendant (spécial) général de l'entretien et de la réparation des chemins, le chemin church dit chemin du rang A dans la limite au Village

Adopté
Il est proposé par le conseiller Kevilla Braeton seconde des conseillers depuis Dauskin que demande soit faite à l'Honorable Ministère de la Voie aux fins d'obtenir octroi pour amélioration des chemins de la Chapee à limite au Village. Rue du 6 PR no 278 rue 287, rue Hotel Larocque longeant les lots 275-276.

Soit un montant de \$ 1000.00 pour le premier et \$ 1500 pour les autres rues

Éboulement des terrains Rue no 103

Aussi demandé tant au Ministère de la Colonisation qu'au Ministère de la Voie, concernant prolongation du chemin du Lac Blanc vers le Lac Tremblant pour laquelle demande nous sollicitons octroi pour un montant de \$ 3000.00 à telle fin

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Marchabé seconde des conseillers Kevilla Braeton. Que ce conseil recommande l'ouverture d'un chemin à partir de la fin du chemin du côté est, ^{fortement} au Lac Labine, débouchant à Vendée, attendu que l'ouverture de ce chemin est d'importance capitale tant pour la Municipalité du Canton Joly, que pour la Municipalité du Village de Labeele, assurant le développement le plus important pour fins touristiques et offrant aussi les meilleures possibilités de colonisation sur nombre de lots des plus propres à la culture. À ces fins nous croyons opportun qu'en tel débouché devrait être fait dès cette année.

Adopté

12/39

(Il est proposé) Attendu que la construction d'égouts est demandé depuis longtemps déjà, et que le besoin s'importe de plus en plus, attendu que l'exécution de tels travaux remédierait à la situation grave actuelle du chômage, il est en conséquence proposé par le conseiller Walfid Machabie secondé du conseiller Delphis Dauphin que ce conseiller sollicite du ministère des Travaux Publics, de bien vouloir consentir un octroi au montant de \$5 000⁰⁰ pour l'exécution de ces travaux de canalisation ou système d'égouts, et remédier à l'état grave de chômage dans cette municipalité -

Adoptée

Attendu que les récents événements européens ont créé une situation difficile pour un grand nombre de juifs vivants dans ce continent
 Attendu qu'il se fait une campagne très vive pour faire émigrer une partie de ces juifs au Canada:

Attendu que, vu le grand nombre de chômeurs que nous avons encore à soutenir au Canada il serait très maladeoit de recevoir chez-nous ces émigrés juifs:

Attendu que le gouvernement ne semble pas vouloir révéler clairement sa politique à ce sujet:

Le conseil partant au nom des citoyens de la Municipalité du Village de Labeille s'oppose absolument à toute émigration juive au Canada.

Que copie de cette résolution soit transmise sans retard à l'Honorable-Premier ministre du Canada, et à M. Maurice Lalonde député

20/2/39 du comte de Labee, le priant de bien vouloir transmettre en Chambre les vues de ses électeurs à ce sujet: Que copie soit aussi publiée dans les journaux du district. Adopté

Cependant que, où le malaise grandissant en Europe et ailleurs, il semble évident qu'une guerre surviendra:

Cependant que tous se rappellent encore les suites nefastes de notre intervention dans la Grande Guerre de 1914

Cependant que la politique militaire du Gouvernement nous ferait craindre que l'on soit à préparer une intervention aiguë à une guerre extra-territoriale, où le Canada finirait de se ruiner, et ferait massacrer des millions de ses meilleurs sujets;

la conseil décide donc de s'opposer(s'oppose fortement à toute politique militaire qui n'aurait pas pour but unique et immédiat la défense du territoire canadien seulement, et qui n's'oppose absolument à toute participation à une guerre extra-territoriale

Que copie de cette résolution soit ^{être} transmise à l'Honorable Premier Ministre du Canada ainsi qu'au député du Dracrice Lalonde, et aux journaux pour publication. Que Mr. Lalonde soit prié de prendre ^{une} position en chambre, et suivant les vues de ses électeurs qui sont absolument opposés à toute intervention militaire en dehors du Canada. Proposé par le conseiller Wm. Mackabie secondé par conseiller Henri R.

20/2/39 sard Que les deux résolutions ci-dessous soient adoptées Resolu à l'unanimité Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Allarie secondé du conseiller Charles Riassard que la séance soit levée Adopté

Appréciée
Sec- Tisonni

Canada
et de Québec
et de Montréal
6/3/39
Municipalité du Village de Labeille

A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labeille, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le six mars mil neuf cent trente neuf conformément aux dispositions de l'ordre municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents monsieur Léonard Bertrand Gravel et messieurs les conseillers, Févila Gratton Ernest Allarie

Tante de quorum l'assemblée est assemblée au treize mars courant

Appréciée
Sec Tisonni

Canada
est de Québec

Municipalité du Village de Labeille

et le Dimanche 13/3/39 à une session régulière du conseil municipal du Village de Labeille, faisant suite à l'ouverture du six courant, et après avoir pris la délibération donnée aux conseillers absents, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, bien que le temps n'ait pas neuf cent trente-neuf, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents, monsieur le comte Bertrand maire et messieurs les conseillers Delphez Dauphin, Kevila Graelon, Wilfrid Machabie, Henri Brassard, Charles Brassard, Ernest Léarie formant le corps complet du conseil sous la présidence de son honneur le maire.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabie secondé du conseiller Charles Brassard que les minutes du six et vingt fevrier mil neuf cent trente-huit soient adoptées moins la résolution passée à la séance du six fevrier concernant le tracé de la nouvelle route et le pont.

Il est proposé en amendement à la résolution précédente par le conseiller Kevila Graelon secondé du conseiller Delphez Dauphin que les minutes du 6 fevrier 1938 soient adoptées tel que lues et que la résolution passée à l'effet du tracé de la nouvelle route et du pont, soit maintenue. Adopté

Sur cette dévision le vote est pris, voté pour

la motion principale les conseillers Wilfrid Brachabé
(secondé au conseiller) Henri Brassard, Charles Brassard

pour l'amendement, les conseillers Léonie Brault
Delphe Dauphin, Ernest Galarie et son Honneur
le Maire, L'adoption des minutes est à cet effet
passé. *Adopté*

Attention qui à cette assemblée, Mr J. J. Bradford
représentant de la compagnie Canada Granite Limited
nous ayant exposé les pourparlers et démarches faites
auprès du ministère des Mines de la Province de Québec
à propos de l'aide demandée pour améliorer le
chemin conduisant au dépôt de Granite Canada
Ltd., où la construction d'un nouveau chemin
plus court et plus facile d'entretien, les leonsois
a résolu des recommandations qu'un octroi soit accordé
pour l'aide nécessaire à la construction de ce nou-
veau chemin, lequel tout en aidant le développement
de cette propriété minière, qui fournit l'emploi
de la grande majorité de nos sans-travail. La con-
struction de ce nouveau chemin servirait aussi à
sortir les colons du Lac Belanger par un chemin
de moitié plus court.

Le ces feins il est proposé par le conseiller Delphe
Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Brachabé
et résolu à l'unanimité que nos députés à l'Honorable
M. le Pagnette et M. Maurice Lalonde soient
priés d'accorder à cette demande leur bienveil-
lante attention, et de faire tout en leur possible
pour obtenir octrois permettant la réalisation
du ce projet. *Adopté*

131339

Attendu qu'il serait opportun qu'une réserve forestière soit établie dans nos environs immédiats où au moins les nécessiteux de notre village pourraient se procurer leur bois de chauffage, sous la direction de l'inspecteur des terres de la couronne.

Que dans les environs de notre village tous les terrains de la couronne qui ne sont pas patentés sont concedés à la compagnie Canadian International Paper, pour droits de coupe. Que la grande partie du bois commercial sur ces dites concessions ont déjà été coupé et qu'il n'y reste pratiquement que le bois de chauffage.

Que nous considérons que ce qui reste sur les lots numéros 34-35-36-37-38-39 et 40 du rang A Leanton Joly ainsi que les lots 1-2-3-4-5-6-7-8-9 et 10 du rang 9- Leanton Marchand, formant superficie d'environ trois milles, comporterait une réserve raisonnable.

En conséquence il est proposé par le conseiller M. Gratto secondé du conseiller Henri Brassard et résolu par ce conseil que demande soit faite à notre député ministre l'honorable J.H.C. Paquette de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour libérer les lots ci-haut mentionnés des droits de coupe concedés à la compagnie Canadian International Paper et les verser comme concession à l'usage des nécessiteux du village de L'Abelle comme ci-haut mentionné

Adopté

Il est proposé par le conseiller M. Gratto Marchabée secondé du conseiller M. Gratto et résolu que demande soit adressée à messieurs les députés Lalonde et hon. J.H.C. Paquette, avec foi, d'obtenir octroi en secou-

15/5/59

directs destinés à nos plus nécessiteux

Il est proposé par le conseiller Jérôme Brûlé secondé
du conseiller Désiré Dauphin que les comptes
suivants soient acceptés et payés

Moise Brassard Ent Chemin de	" x 4.00	P
Charles Barand	" x 2.60	P
Napoléon Davis	" x 4.00	P
et	" x 5.25	P
Gaspesien Paradis	" x 0.85	Draft

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé du conseiller Henri Brassard à résolu
que la séance soit levée

(Adopté)

Refusée " Léonie Bertrand
Sec-Tresorier Maire "

Lanaudière
et Québec

et Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

Le venu session régulière du Conseil
31/4/59 du municipal du Village de Labelle tenue au
lieu et à l'heure ordinaire des séances du
dit Conseil lundi le trois avril mil neuf
cent trente-huit, conformément aux dispositions
du Code du Municipal de la Province de Québec
et à ses amendements à laquelle session sont
présents M. Léonie Bertrand Maire et messieurs
les conseillers Désiré Dauphin, Ernest Alarie,
Henri Brassard, Jérôme Brûlé, Charles Bras-
sard, Alfred Machabie, formant le corps complet
du ce conseil sous la présidence de Son Honneur le
maire

314/39 Il est proposé par le conseiller Léonie Bratton second
du conseiller Henri Brassard, et résolu que les
minutes du treize mars 1989 soient adoptées et
signées Adopté

Il est proposé par le conseiller Léonie Bratton second
du conseiller Joseph Dauphin et résolu Qu'il
soit donné à M. Joseph Béïssier, que la Municipalité
du Village de L'Abelle est depuis le 1^{er} mars 1989 per-
petuateur du lot #197 détrônes à M. Harley Martin

Que le secrétaire soit autorisé à négocier ou
louer les propriétés acquises par ce conseil lors de la
vente par le conseil de comté en mars dernier, aux
conditions qu'il jugera convenables, soit un montant
couvrant les taxes et l'entretien ou l'équivalent

Il est proposé par le conseiller Léonie Bratton second
du conseiller Joseph Dauphin et résolu, qu'en
publiées soient données ainsi qu'aux camionneurs
de la région et tous ceux que la présente peut concer-
ner, qu'il est défendu de passer sur le pont avec
des charges excédant quinze mille livres (15,000) ou
la faiblesse de construction de notre pont, et son état
actuel de ~~soy~~ nécessitant débordantes réparations

Que demande soit faite à notre député honora-
ble J.H.C. Lapallete de bien vouloir nous prêter le
services d'un ingénieur, au fin d'examiner soigneu-
sément notre pont et nous suggérer les moyens les plus
efficaces pour faire les dites réparations, comme ce
fut fait par l'ingénieur de division M. Rouleau
lors des dernières grandes réparations.

Que nous avons tout lieu de croire que si ce

14/89

printemps il se fera un charroyage important et lourd, que ne pourra supporter notre pont et même actuellement, dans son état actuel,

Que nous prions également l' Honorable ministre de nos accorder octroi aux fins de rencontres les estimés qui pourront être faits par les ingénieurs

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphic Dauphin secondé du conseiller Charles Brassard et résolu
 Qu'avoir soit donné à la compagnie Gatineau River
 Que ce conseil ne considère plus le contrat passé avec elle et toutes droits de franchise de la date d'expiration, et que nous invitons cette dernière compagnie à venir s'intendre avec ce conseil, concernant les possibilités d'un renouvellement de contrat relativement à l'éclarcage du Village de Labelle

Adopté

avis de motion est donné par le conseiller Welford MacEachan. Qu'à la prochaine séance générale de ce conseil, il sera soumis un règlement imposant une taxe de commerce, et un nouveau règlement sur le commerce de fruits et légumes

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphic Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard que les comptes suivants soient acceptés et payés

Le Forget	\$127.67	minus \$89.74	\$ 38.93	11
La Peine Municipale			10.00	
Karpod Labelle	"	2.90	\$	
D'apoleon Davis	"	9.25	\$	
<i>dit</i>	"	9.75	\$	
Charles Farand	"	0.40	\$	

31/3/39

Léonard Lévesque
Felix Brun

2.40 P.
2.00 P.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Févila Grafton

Due ce conseil réprouve, absolument tous tracés de la Route Montréal-Senneterre passant au centre de notre village, autre que celui qui pourrait servir à nous obtenir la reconstruction de notre pont et ce en raison des dangers que comporterait pour notre population à avoir à traverser cette route continuellement ainsi que la dépréciation qu'en subirait notre village

Due ce conseil recommande fortement tous tracés de cette route en bordure de notre village et demande aux honorables ministres J.H.A. Paquette et Léonatole Caugnan de bien vouloir donner toute leur attention à cette requête et que notre trésorier et notre secrétaire soient autorisés à organiser une entrevue avec les honorables ministres ci-haut mentionnés pour leur exposer les vues de ce conseil

Cette dernière résolution n'a pas de secondeur

Il est proposé par le conseiller Alfred Machabé, second du conseiller Henri Brassard Due la séance soit adjournée à mardi le onze avril 1939 à 8 h.

Adopté

Ref Félix
Sec-Tir

Canada
de Québec
de Montréal

Municipalité du Village de Labeau

11/4/59 A une session régulière du conseil municipal
du Village de Labeau, faisant suite à l'assemblée
des trois avril mil neuf cent trente-neuf,
et tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances
du dit conseil, mardi le onzième avril 1959, confor-
mément aux dispositions du code municipal de
la province de Québec et à ses amendements, à laquelle
session sont présents, Monsieur le maire Bertrand
Draire et messieurs les conseillers Delphine Dauphin
Ernest Alarie, Wéfrid Machabé, Thivierge Graton
formant quorum sous la présidence de son
conseiller le maire.

Il est proposé par le conseiller Wéfrid Machabé
secondé du conseiller Delphine Dauphin, et résolu
à l'unanimité que le rapport de vérification des
livres de cette municipalité pour l'année 1958
mil neuf cent trente-huit, soit et est par la présente
accepté par ce conseil, tel que lu et préparé
que la dite vérification soit payé au prix convenu

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin
secondé du conseiller Thivierge Graton que
soit accordé à
messieurs Robert Boivin et M. Dran, à con-
ditions que les règlements soient bien observés

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin
secondé du conseiller Ernest Alarie et résolu
que la demande de mutation de certaines propriétés

11/11/89 par M. Forget, soit remise à une prochaine assemblée, afin de prendre les informations nécessaires à cet effet. *Adopté*

Notons que une requête auprès des autorités du Pacifique Canadien, circule dans le village depuis quelques semaines, tendant à nuire à la réputation et la liberté des employés du Pacific Canadien et à les empêcher de remplir librement leur devoir de citoyen.

Que nous constatons que de semblables dénégations sont faites à chaque fois que l'intérêt général de notre municipalité vient en conflit direct avec l'intérêt personnel de quelques individus.

Considérant que le devoir de tout citoyen est de contribuer conscientieusement à l'administration saine de sa municipalité quand requis, que ce principe a été prêché publiquement par tous nos hommes publics les plus éminents inclus M. D.W. Beaty. C'est pourquoi nous croyons qu'il est d'intérêt général pour notre municipalité aussi bien que pour les bonnes relations entre public et cette importante compagnie, de décliner toute tentative de ce genre, que nous considérons comme injuste et atteintatoire aux droits de tout citoyen. En conséquence

Il est proposé par le conseiller Ernest Lalancette, de ses conseillers Déphis Dauphin et résolu, que cette résolution soit acceptée par ce conseil et que ce en soit adressée à M. R. Le Sevill, secrétaire du district. *Adopté*

11/1/89

Demande devra être faite à messieurs les députés
de l'Assemblée Légal, Hon. J.H.C. Paquette, ainsi
que Hon. Bourque ministre des Travaux Publics
de nous obtenir la reconstruction de notre pont
dans le Village, à défaut de cela deux montants
permettant les réparations urgentes et nécessaires
pour effectuer les dites réparations.

Il est proposé par le conseiller Clémile Graton
secondé du conseiller Séraphin Dauphin, et résolu
Que la séance soit levée Dauphin

*Clemile Graton
Sec. Sis*

(Canada)
du Québec

Municipalité du Village de Labelle

et témoigné à une session régulière du conseil
du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure
ordininaire des séances du dit conseil, le vendredi le
1^{er} mai mil neuf cent trente neuf, conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de
Québec et à ses amendements à laquelle session
sont présents monsieur Léonard Bertrand Maire
et messieurs les conseillers Séraphin Dauphin, René
Brassard, Charles Brassard, Alfred Marchabé, Clémile
Graton, Ernest Léarie formant le corps complet de
ce conseil sous la présidence de son honneur
le maire.

Il est proposé par le conseiller Clémile Graton secondé du
conseiller Séraphin Dauphin que les minutes du trois et

1/5/39 ong^e avril 1939 soient adoptées et signées
 Adopées

Il est proposé en amendement par le conseiller Wilfrid Dachabée Que les minutes de l'assemblée précédente soient adoptées moins la résolution concernant les employés du C.P.R.
 Cette dernière résolution n'a pas eu de succès.

Information devra être prise de notre avocat légal sur responsabilités de celui qui paie les taxes sur lots affectés d'une rente constituée et porté au nom d'un autre propriétaire.

aussi effet d'un bail après adjudication du conseil du comté, expliquant circonstances et temps de la mise en demeure de payer loyer au nouveau propriétaire.

Réponse devra être faite à la bie leagv dit papez les par l'entremise de son avocat Mr Gibeault.

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé par le conseiller Jérôme Graton, et résolu Que les travaux d'agrandissement aux fins de grossir le tuyau rue No 203 et rue No 228 soient faits sans délai et que le secrétaire soit et est pas la présente autorisé à acheter le tuyau de 2 po nécessaire à telle fin
 Adopée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé par le conseiller Ernest Alarie et résolu que le règlement No. _____ réglementant sur la vente de fruits et légumes soit adopté homologué, en fixant la taxe à \$1.00 pour le commerce _____ dans la localité depuis au moins douze mois

15/12 et à \$15-00 Quinze dollars pour tous commerçants
faisant le gros et le détail qui n'a résidé pas dans
la municipalité depuis au moins douze mois

Adoptée
Il est proposé par le conseiller Léon Gauthier secondé
par le conseiller Delpois Dauphin que le règlement
soit adopté imposant une taxe d'affaires ou commerce
soit adopté et homologué tel que rédigé

Adopté
Il est proposé par le conseiller Léon Gauthier
secondé par le conseiller Delpois Dauphin et résolu
que les le maire et les le secrétaire soient et
soient pas la présente délégués comme représentants
de cette municipalité, auprès des Honorables
JAC Paquelet et J Bourque, aux fins d'exposer
certaines questions importantes notamment question
de notre pont du village sur la Rivière Roche.

Egalement auprès de M. E. F. Shaw, relativement
à la réclamation pour droits de coupe.

Adopté
Il est proposé par le conseiller W. Guindon Machabée
secondé par le conseiller Henri Brassard Guérin
soit donnée au surveillant du ministère de la
Voirie de ce district de voir à faire les ponceaux
(culverts à différents endroits dans les rues du
village notamment coin chez J. Bélisle, Mr. Forget
Boivin et autres

Demande devra être faite pour obtenir des
arbres d'ornements.

Adopté
Voir Perception Taxe d'affaires Bell Telephone

1.1.129 Il est proposé par le conseiller Wefuid Machabé que la taxe des commerçants de fruits et légumes soit fixée à \$1⁰⁰ pour les résidents et \$2.5⁰⁰ pour les non résidents. Cette résolution n'a pas de secondeur.

Il est proposé par le conseiller Wefuid Machabé seconde du conseiller Delphine Dauphin et résolu. Que ce conseil demande aux compagnies de gaz de bien vouloir livrer le gaz à leurs stations du Village de Labecle au même prix qui a été fixé et conception, attendu que cette différence cause un tort considérable aux distributeurs de cette dernière facilité.

Delphine

Il est proposé par le conseiller Jocelyne Trudel seconde du conseiller Delphine Dauphin et résolu que les comptes suivants soient acquittés et payés.

Prestat sur Fugueau 6.40 P

Augustin Paradis 2.80 P

Bureau d'enregistrement 4.20 P

Ovila St Germain 4.00 P

Jean Paul Paradis 2.80 P

Stéphane Braille 1.80 P

Albertine Blais .70 P

Daphaline Davis \$5.11 + 400 - \$9.00 P

DD \$6.00 P

DD \$7.50 P

Delphine Trudel voyage ff. \$2.00 P

DD Consulat 8.95 P

Mathias Lévesque \$2.00 P

Lues à cette assemblée cette œuvre

Requête Re Travau d'agriculture Rue no 228 - 208 -

1/5/59	S Gibeauet	14/4/59	Re 68f. - Droits de louage
	Adonais Leclerc	22/4/59	Re Ldt 166 et 170
	Hon JH Le Pagnier	27-4/59	
	Ministère des Terres et Forêts J Avila Bedard	25/4/59	
	Hon JH Le Pagnier	18/4/59	Re Chambre miniere et
	Ministère des Mines & Pêches Sucre de sucre 25/4/59		
	Chambre des Communautés Mm M Lalande	17/4/59	
	Ministère des Terres & Forêts	25/4/59	
	Ministère des Travaux Publics	25/4/59	Hon J Bourque
	Chambre des Communautés	26/4/59	H Lalande
		25/4/59	—
	Hon J H Le Pagnier	2/5/59	—
	Ad.	18/4/59	—
	Ad.	19/4/59	—

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
 secondé du conseiller J Avila Graton
 que les déclarations suivantes soient faites au
 Rôle d'évaluation
 Lot no 11 bâti au nom de Émile Labelle
 " 160-181-162 " de Etienne Milgous Bella Milgous
 Dideric Daniel no 222
 Arthur Forget " 256
 Maurice Brun no 188-189-190-191
 Cyprien Daniel fils no 174
 Georges Paradis no 78

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
 secondé du conseiller Stéphane Dauphin que
 les réserves de la séance soit levée

Ces séances
 see fin.

Canada Municipalité du Village de Labecle
 Québec

esté le 16/06/89 à une session régulière du conseil tenu
 au village de Labecle, tenue au lieu et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil, lundi le
 cinq juin mil neuf cent trente-neuf, conformément
 aux dispositions du code municipal de la province
 de Québec et à ses amendements à laquelle se sont
 présents monsieur le maire Bertrand Mairé et
 messieurs les conseillers Delphine Dauphin, René
 Clarie, Henri Brassard, Charles Brassard,
 Lévié Graton formant quorum
 sous la présidence de son honneur le maire

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin, secondé
 par le conseiller Charles Brassard que les minutes
 du premier mai mil neuf cent trente-neuf soient
 adoptées et signées

Adopté

Il est proposé par le conseiller Lévié Graton secondé
 par le conseiller Henri Brassard et résolu à l'unanimité
 que les mutations et changements suivants soient
 faits au rôle d'évaluation, ainsi que les nouveaux
 locataires ou occupants dont les noms devront être portés
 au rôle d'évaluation en force.

Charlemagne Boivin locataire lot no. 221
 Édouard Labecle fils du prop. lot no. 220
 Hormidas Leguen loc. no. 219
 Réal Labecle loc. lot no. 217
 Laurent Morin loc. lot no. 220

5/6/37
 Mrs. Robert Charland (Bernadette Bigras) Lots no 227
 Mme Dauphin Locatelle Lots no 227
 Benjamin Demeret Loc. Lots no 101
 Monsieur Blazy Martini Payé Lot no 187 ~~marked~~
 Louis Marion Filles Big. Lots no 276
 Georges Bigras Lots no 284 Loc.
 Arthur Paquet & Jeanne Paquet Dec. Lots 288
 Arthur Desjardins Lots no. 194 Dec
 Raymond Lacombe Lots no 175 Dec.
 Royal Laporte Loc. Lots no. 182
 Gilbert Seguin & Hector Seguin Lots no 182.
 Joseph Bantel fils prop Lots no 223
 Leonidas Lavoie Lots no 216 Loc.
 Henri Bertrand Loc no 187 Loc
 Emile Labonnee Lots no. 186 Loc.
 Joseph Racine Loc Lots no 234-1
 Isidor Marois Loc Lots no. 260
 Ernest Labee Loc Lots no. 157
 Mme. J. Raymond Big. Lots nos 147-148 Dec O Stye.
 Arthur Racine Big. Lots no 153-5
 Mme M. Isidore Labee Loc nos 230-272. Loc.
 Eugène Lecras Loc Lots no 225
 Glory Fourneau Lots no 60. Loc
 Eudalyde Labee fils Loc no 181
 Robert Cassidy Loc. & Robert Cassidy Dec Lots no 281
 Henri Charron Loc. Lot no 256. Arthur Forget Big. -
 Emile Labee Big. Lots no 12-
 Napoleon Bigras Loc no. 1610
 Charlemagne Belanger Dec. Relot 180
 Roger Mares. Filles Big.
 Yvan Labee Loc Lots no 93.

5.1.19 In. Mr Théodore Béginne Loc Lot No 262 —
 Cédélorod Bourgeois Fils a Peup Rue 84
 Rolland Lecompte Fils a Peup 136
 Télugosse — Dr. Rue 134
 Philippe Godard Loc Lot 257 —
 Yves Labbeard Loc Lot 257

Il est proposé par le conseiller des biens dauphini
 seconde des conseillers Charles Quillard
 que les comptes suivants soient acceptés.

Charles Frégère	8.60 P
Drs. Davis	9.00 P
Dr	11.00 P
J. B. Dauphin	3.20 P
Romand Dauphin	1.60 P
Ernest Hanlet	3.80 P
Charles Frégère	6.50 P
Fayard Labeeuw	1.00 P
Joseph Pavement	4.60 P
Maurice Brem	3.80 P
Eugène Jutras	5.00 P
Josaphat Besson	8.2.50 P
Gabriel Veyrin	1.40 P
Alfred Frégère	1.60 P
Romand Bégin	1.60 P
Rodrigue Després	.80 P
Léonard Léarmont	117.68 P
Bureau des Es	3.00 P
Théophile Falion	14.00 P
Proprié	5.80 P
Que la Banque soit avisée de faire son tableau	

5/6/89 Il est proposé par le conseiller Léophas Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard que la séance soit levée
Adopté

Léophas Dauphin
sec. sec.

Canada
Prov de Québec
Municipalité du Village de Labelle
et de Montcalm

3/7/89 C'est une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au licet à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le trois juillet trois mille neuf cent trente-neuf conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers Léophas Dauphin, Charles Brassard, Henri Brassard, Ernest Clarie, Henri Brassard, Mégis Brachabé formant quorum sous la présidence de M. Léophas Dauphin Pro-maire

Il est proposé par le conseiller Léophas Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard que les résolutions au cinq juin 1989 soient adoptées et signées
Adopté

Il est proposé par le conseiller Léophas Dauphin secondé du conseiller Ernest Clarie, que M. René Clarie, soit nommé Président d'élection pour la prochaine élection municipale,

3/7/39 Faire liste des chômeurs et faire parvenir à
le député Lalonde.

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé des conseillers Méguid Bachabé, que en
réponse à la question de M. Gaston Gibeault en date du
32 juin 1939, ce dernier soit avisé que ce conseil
a autorisé une délégation aux fins d'exposer
cette question à notre avocat légal et rencontrera
M. E. E. Shaw à ce sujet, dans le plus bref délai
possible. Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
secondé des conseillers Désiré Dauphin et résolu
que nos Honorables le Maire et M. le Secrétaire-Tur-
nier soient et sont par les présentes autorisés à
signer pour et au nom de cette Municipalité
les formulaires et documents nécessaires aux fins
de conclure le marché entre le Ministère des
Travaux Publics du Canada et la Municipalité
du Village de L'Abée, relativement au pro-
longement d'un mur de protection sur la Rivière
Rouge, pour lesquels travaux octroi a été accordé
par le Gouvernement Fédéral. Adopté

Informations devront être prises auprès du Ministre
de la Voie, relativement au bois payé à même un
octroi accordé à la Municipalité du Village de
L'Abée, pour la construction du Pont Church.
Le bois ayant été transporté ailleurs, sans en
avoir prévenu la Municipalité.

31789 Il est proposé par le conseiller Steffis Dauphin
 secondé des conseillers Charles Brassard, et
 que les comptes suivants soient acceptés et payés
 Paul Laporte " \$ 9.75 P
 M. Davis " \$ 5.25 P
 D. " \$ 6.50 P
 D. " \$ 5.00 P
 Ernest Daniel " \$.40 P
 Robert Legeridy " \$.60 P
 Wifred Giroux " \$ 1.00 P
 Ecole de Joinville " \$ 1.40 P
 Joseph Besson. " \$ 6.80 P

Il est proposé par le conseiller Wif Machabée
 secondé du conseiller Steffis Dauphin et résolu
 que ce conseil soit délégué auprès des Honorables
 M. A. Lagueulle & Me Brûlante Lalonde, aux
 fins d'obtenir octroi substantiel pour la cons-
 truction du chemin de la Mine.

Il est proposé par le conseiller Steffis Dauphin
 secondé du conseiller Henri Brassard
 que la séance soit levée

Dep Belisle " Sec Lris

P. J. Forget " Maire

Canada
Province du Québec

Municipalité du Village de Labelle

Ville de Montréal Octobre 21, 1839
à une session régulière du Conseil Municipal
du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil lundi le
deux octobre mil neuf cent trente-neuf, conformément
aux dispositions du Code Municipal de la Province
de Québec et à ses amendements à laquelle session
sont présents Messieurs P. Forget Maire et messieurs
les conseillers Delphe Dauphin, Ernest Clarie
Henri Brassard, Férola Graton formant quorum
sous la présidence de Son Honour le Maire

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin
Secondé du conseiller Férola Graton et résolu
que les minutes des trois dernières

Labelle 12 juillet 1939

Nous soussignés, contribuables du village de Labelle
 Charles Brassard cultivateur et Joseph Avila
 Gratton ^{ici présent} chef de gare; proposons la mise en
 nomination de M. Côme Bertrand Boulanger
 comme maire du Village de Labelle dans la
 présente élection

Admis

Joseph Avila Gratton
 Charles Brassard

Labelle 12 juillet 1939

Proposé par Alphonse Labelle Hôtelier de Labelle seconde
 par Joseph Dubé rentier de Labelle ^{ici présent} que Épho-
 leion Baguin Marchand de Labelle soit mis en
 nomination comme conseiller du village de La-
 belle au siège N° 6

Admis

Alphonse Labelle " "
 Joseph Dubé "

Dmitri Cusson

Labelle 12 juillet 1939

Proposé par Jérôme Valiquette Marchand de Labelle
 seconde par Jean-Baptiste Lachance plombier de
 Labelle ^{ici présent}; que M. Paul Emile Faugé
 Marchand de Labelle soit mis en nomination
 comme maire du village de Labelle

Admis

Jérôme Valiquette
 J.-B. Lachance

J. M. Faugé

Labelle 12 juillet 1939

Proposé par Joseph Rebile journalier du Village de
Labelle secondé par Jérôme Valiquette Marchand de
Labelle; que M. François et André cultivateur de Labelle
soit mis en nomination comme conseiller du Village
de Labelle au siège N° 2 Admis

J. B. Lachance

Jérôme Valiquette
Joseph Rebile

Labelle 12 juillet 1939

Proposé par Jean Baptiste Lachance plombier ^{Village} de Labelle
secondé par Paul Emile Forget Marchand du Village
de Labelle ici présent; que Wilfrid Giron^y Marchand
du Village de Labelle soit mis en nomination comme
conseiller du Village de Labelle au siège N° 1 Admis

Jean Baptiste Lachance
Paul Emile Forget

Labelle 12 juillet 1939

Proposé par Neptale Maher constructeur du Village de
Labelle, secondé par Delphine Dauphin bûcheron du
Village de Labelle; ici présente; que M. Wilfrid
Mathalie Garapiti du Village de Labelle, soit
mis en nomination comme conseiller du Village
de Labelle au siège N° 5 p 6 Admis

Neptale Maher
Delphine Dauphin

Labeled 12 juillet 1939

Proposé par M. Wilfrid Machabée garagiste du village de Labeled seconde par Delfphus Dauphin bourgeois du village de Labeled ici présent; Rue M. Ernest Alarie cultivateur du village de Labeled soit mis en nomination comme conseiller du village de Labeled au siège N° 2 Admis

Wilfrid Machabée
Delfphus Dauphin

Labeled 12 juillet 1939

Il est proposé par M. Wilfrid Machabée garagiste du Village de Labeled seconde par Nephtalié Maher contrateur du Village de Labeled ici présent; Rue M. Delfphus Dauphin bourgeois du village de Labeled soit mis en nomination comme conseiller au siège N° un (1) pour la Municipalité du village de Labeled. Admis

Wilfrid Machabée
Nephtalié Maher

Advenant l'heure de midi comme il y a plus que le nombre, voulut de candidats à élire ont dites charge de Maire et de Conseillers j'ordonne, que la votation se fasse lundi le dix-sept juillet trois-mille-neuf-cent trente neuf entre huit heures du matin à six heures du soir.

Sont été mis en nomination
charge de Maire

D. Emile Forget Marchand du Village de Labelle
Côme Bertrand Boulanger du Village de Labelle

au siège N° un

Delphine Dauphin Bourgeoise du Village de Labelle
Wilfrid Giron Marchand du Village de Labelle

au siège N° deux.)

Ernest Clarie Cultivateur du Village de Labelle
Francis Clarté Cultivateur du Village de Labelle

au siège N° six

Wilfrid Machabie Garagiste du Village de Labelle
Napoléon Baguim Marchand du Village de Labelle

Municipalité du Village de Labelle

17/7/39

A une Assemblée des électeurs municipaux du Village de Labelle tenue à la salle publique le dix-sept jour de juillet Mil neuf cent trente-neuf jour précédent à l'élection du Maire et d'un conseiller conformément aux dispositions du Code Municipale de la Province de Québec et à ses amendements sans la prudence de M^r Frémio Allard.

Avant l'heure de huit heures du matin le Président lit l'avis public préalablement donné à table fin et déclare l'assistance ouverte et requiert mesures les électeurs présent de voter.

À environ l'heure de six heures du soir, le dix-sept juillet mil neuf cent trente-neuf le président Clot l'Assemblée et procéde au calcul des votes qui sont au nombre de deux cents vingt-deux
Répartis comme suit

Côme Bertrand	99	Votes
B. Forget	121	"
Bulletins annulés	2	
Forget Majorité	22	Votes
Delphine Dauphin	117	Votes
Wilfrid Giroix	101	
Bulletins annulés	4	
Dauphin Majorité	16	"
Ernest Alarie	137	Vois
Francis Vantel	82	"
Bulletins annulés	3	
Alarie Majorité	55	Vois
Félix Machabie	132	Vois
Dapolio Pagnin	83	"
Bulletins annulés	7	
Majorité Machabie	49	"

17/39 On conséquence le Président proclame élu M. Ernest Alarie Maire du Village de Labelle
M. Wilfrid Machabie ^{conseiller} au siège N° 6 M. Delphine Dauphin ^{conseiller} au siège N° 1 et M. Ernest Alarie conseiller au siège N° 2

Roméo Martel
Prés. d'élection

1/7/89 Je soussigné Delphine Dauphin ayant été
 élue conseillère pour la Municipalité du Village
 de Labelle au siège du neuvième, jures sur les
 Saintes Évangiles que je remplirai bien et
 fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur
 de mon jugement et de mes capacités
 J'ensi que Dieu me soit en aide
 Cesserment devant moi
 à Labelle ce 24/7/89 Delphine Dauphin
 Cef Jeu
 Sec-Tiss

Je soussigné Ernest Clarie ayant été élue con-
 seiller pour la Municipalité du Village de Labelle
 au siège du deux, jures que je remplirai bien
 et fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur
 de mon jugement et de mes capacités
 J'ensi que Dieu me soit en aide
 Cesserment devant moi à Labelle
 ce 29/7/89 Ernest Clarie
 Cef Jeu
 Sec-Tiss

Je soussigné Nafid Machabée ayant été élu
 conseiller pour la Municipalité du Village de Labelle
 au siège du six (6) Jures sur les Saintes Évangiles
 que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de
 ma charge au meilleur de mon jugement et de mes
 capacités J'ensi que Dieu me soit en aide
 Cesserment devant moi à Labelle
 ce 14 juillet auant 1989 Nafid Machabée
 Cef Jeu
 Sec-Tiss

Canada
d. de Québec
de Montréal

1/8/39

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière du conseil municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, leundi le sept août dix neuf cent trente-neuf, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents M. Joseph Marie et messieurs les conseillers Ernest Clarie, Charles Brassard, d'ayant pas quorum il est proposé par le conseiller Ernest Clarie secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu que la séance soit adjournée à lundi le 14 courant.

Dépêche

Copieuse Sec-Lin, P. Dufort
Maire

Canada
de Québec
de Montréal

1/8/39

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière du conseil municipal du Village de Labelle faisant suite à l'adjournement le sept du mois courant, et après avoir donné avis à tous les conseillers absents lors de l'assemblée, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil lundi le quatorze août dix neuf cent trente-neuf, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle seoir sont présents M. Joseph Marie et messieurs les conseillers

14/8/37 Vers la fin de l'assemblée tenue le 1^{er} juillet
 devant l'heure de huit heures du soir, comme il n'y a pas quorum l'assemblée est adjournée à la séance régulière du septembre. Adoptée

P. Léveillé " Sec.-Trés.

H. Forget " Maire

Grenada

100, de Québec
 Est de l'Appalache

Municipalité du Village de L'Isle-Verte

19/8/37 À une session spéciale du conseil municipal du Village de L'Isle-Verte régulièrement convoquée par le Secrétaire-Tresorier à la demande de M. P. Léveillé et après avis préalablement donné à chacun des membres de ce conseil, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances de ce conseil samedi le dix-sept août mil neuf cent trente-neuf conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Messieurs P. Léveillé et Henri Brassard Mme M. Macpherson, Stephen Dauphin

Les sujets à traiter sont les suivants savoir
 Item conduisant aux propriétés de Grenada Limitee
 Travaux de réparations à la salle municipale
 Demande du Bell Telephone Co Re déplacement de poteaux
 Reclamations de Canadian International Paper Re droits de coupe, Rapport des Ingénieurs Re Question de construction d'égoins, Pégoutement canal Re demande de M. Théodore Delmoise.

19/7/37 D'agant pas quorum l'assemblée est adjournée au 27
du mois courant. Adopté

Officielle 11

- P. Forget
Maire

26/7/37 Municipalité du Village de Labelle

(Canada) (Québec) Une session spéciale du conseil municipal
de Montcalm du Village de Labelle, faisant suite à l'adjournement
du dix-neuf courant et après avoir préalablement donné
aux conseillers absents lors de cet adjournement, l'assem-
blée est tenue au lieu et l'heure ordinaire des séances
du dit conseil samedi le vingt-six aout mil neuf
cent trente-neuf, conformément aux dispositions
du code municipal de la province de Québec et à
ses amendements à laquelle session sont présents
Messieurs M. Forget Maire et messieurs les conseil-
lers Hippolyte Dauphin, Wépied Marchabie, Henri
Brassard, Charles Brassard, Ernest Clarie
formant quorum voies la présidence de son honneur
le maire.

Les sujets à traiter sont les suivants savoir

Chemin conduisant aux propriétés minières de Granat
Canada Ltée

Travaux de Réparations à la Salle Municipale

Demande du Bell Telephone Re déplacement de poteaux

Re réclamation de Canadian International Paper Re tronc
de coupe, Rapport des Ingénieurs Re question de
constructions à Régis

Égouttement canal Re demande de Mr Theodore Lemoine

26/7/39 Il est proposé par le conseiller Wilfrid Brachabée secondé du conseiller Delphine Dauphin que le secrétaire soit chargé de prendre appointment pour ce conseil avec l'Honorable J.A. Paquette et par l'entremise de l'Honorable Ministre Paquette de prendre également appointment avec l'Honorable Grenier Gagnon, à droit Laurier, dimanche le 3 septembre 1939, et si la chose était impossible pour la date spécifie que ce soit pour une date aussi rapprochée que possible qu'il jugera, pour entrevue à Montréal.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Brachabée et résolu que le maire, la secrétaire et les conseillers soient délégués pour et au nom de cette municipalité auprès des Honnables Ministres Paquette et Gagnon après appointment reçu pour telles entrevues, ces dernières étant au chemin demandé par Canada Forest & Co.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé des conseillers Delphine Dauphin et résolu que les séparations exigées par le Service d'Inspection à la saline municipale soient faits dans le plus bref délai possible et que le secrétaire soit autorisé à trouver quelqu'un pour faire faire ces travaux et aussi s'informer du prix des électriciens chimiques.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller Delphine Dauphin et résolu que demande soit faite à l'Honorable J.A. Paquette, aux fins de demander Octroi permettant de terminer le chemin

26/8/39 Charch du rang A, et reconstruction du pont, pour lesquels travail un montant d'environ \$600⁰⁰ est requise
Adopté

Information devront être prises de notre avocat legal concernant l'affaire Canadian International Paper Co.
R. droits de coupe

Appelés Procès Scabal Re local T. Selmoose

Il est proposé par le conseiller Alfred Brachobéé secondé du conseiller Charles Brassard que la demande soit faite aux Gouvernements Provincial et Fédéral par l'entremise des messieurs les députés aux fins de nous obtenir aide nécessaire pour la construction du système d'égouts entendu que l'exécution de ces travail est rendue à un besoin urgent
Adopté

Il est proposé par le conseiller Stephen Desjardins secondé du conseiller Henri Brassard, que la séance soit levée
Adopté

Le Président
Sec Sec.

R. J. D. J. M.
Président
Maire

Canada

Provinces
et de Montréal

Municipalité du Village de Labeau

5/9/39

A une session régulière du conseil Municipal du village de Labeau tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil mardi le cinq septembre mil neuf cent trente-neuf (lundi étant fete legale (Fête du Travail) conformément aux dispositions du code Municipal de la Province

5/9/89

de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents monsieur l'É. Forget Maire et messieurs les conseillers Ernest Clarie, ~~Delphine~~^{Adopté} Henri Brassard, Charles Brabant, Wifred Machabée, Gervais Gratton, formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabée secondé du conseiller Henri Brassard, que les minutes du 31 trois juillet, 7 Sept quatorze, dix-neuf et vingt-six soient aux deux cent trente-neuf soient adoptées et signées. *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabée, secondé du conseiller Henri Brassard, que la question d'établissement du chemin church en face des lots nos 147-148 soit laissée en suspens. *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Gervais Gratton secondé du conseiller Wifred Machabée et résolu qu'un télégramme soit envoyé aux honorable(s) M. H. Laquette Secrétaire de la Province & divers Ministre des Travaux Publics à Ottawa leur demandant de bien vouloir confirmer par télégramme également, les offres faites relativement au projet de construction du chemin de Canada Great Limited. *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Gervais Gratton secondé du conseiller Charles Brabant et résolu qu'après examen et révision du Rôle d'évaluation en force que ces derniers soit adopté homologué avec les changements faits et suivants.

- ✓ 5/9/89 Lot N° 274 porté au nom de Céleste Daniel fils
- ✓ Lot N° 247 Napoléon Dubé Terrain évalué à \$ 225⁰⁰
Bâtières \$ 175⁰⁰ Évaluation Totale \$ 400.00
- ✓ Lot N° 220 ajouté au nom de Mrs Alexandre Lebainville
Sur le lot N° 224 Terrain 100x25 Évaluation de \$ 85⁰⁰
- ✓ Lot N° 226. Porté le nom de Léonidas Larivière comme locataire
- ✓ Lot N° 175 Porté comme locataire M. P.G. Léveillé
- ✓ Lot N° 166 Porté au nom de Municipalité du Village de Lachelle
Réduction sur Bâtières de \$ 25⁰⁰
- ✓ Lot N° 154 Augmentation sur Bâtières de 50⁰⁰
- ✓ Lot N° 135 Réduction sur Bâtières de \$ 75⁰⁰ Eval. Nouvelle \$ 25⁰⁰
- ✓ Lot N° 96 Augmentation sur Bâtières de \$ 2000⁰⁰ Eval. Total \$ 8000

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu que des procédures soient prises contre Mme J.P. Richet aux fins de faire respecter les règlements relatifs à la fermeture des restaurants aux heures réglementaires.

Appeler l'avis verbal de Jeanne Télmonse à prochain assesseur

Il est proposé par le conseiller G. Gratton secondé du conseiller Charles Brassard et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés.

- 9/29	Francis Hankin	\$ 17.57 P //
	" "	1.75 P //
	Bureau du Revenu	12.00 P //
	Inc Anna	.80 P //
	Imprimerie J-H G Labelle	14.82 P //
	Conseil de comté	62.50 P //
	J B. Lachance	.75 P //
	Napoléon Davis	7.25 P //
	" "	6.25 P //
	" "	3.75 P //
	Aldéric Labelle	1.00 P //
	Napoléon Davis	" 1.50 P
	" "	" 4.50 P
	" "	" 2.50 P
	Pamphile Filion	" .80 P
	Ignace Bérusse	" .40 P
	Réal Labelle	" .80 P
	Joseph. Dubé	" 2.50 P
	<i>Adopté</i>	
	Il est proposé par le conseiller J. B. Guerton secondé du conseiller Ernest Delarie que la séance soit levée	
	<i>Adopté</i>	
	<i>Copieuse</i> " <i>See Lais</i>	<i>Boyer</i> " <i>Mail</i> -
<u>Canada</u> <u>de Québec</u>	<u>Municipalité du Village de Labelle</u>	
<u>Montebello</u>	<u>Une session régulière du conseil municipal</u>	
10/29	du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, le vendredi le deux octobre mil neuf cent trente-neuf conformément	

2/10/39

ment aux dispositions du code municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents M. l'E. Trojet maire et messieurs les conseillers Delphe Dauphin, Ernest Ollarie, Henri Brassard Léonie Gration formant quorum soient la présence de Mr Honoré le maire.

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé du conseiller Léonie Gration et résolu que les minutes du cinq septembre mil neuf cent trente-neuf soient adoptées et signées Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé des conseillers Léonie Gration et résolu que les intérêts pas et en vertu du procès-verbal émanant de l'Église datant de 1911 (Renaud-Dauphin, Trojet) soient avisés de faire les travaux nécessaires de reconstruction du canal en question, dans les huit jours, et que durant ce délai de huit jours, le corps du conseil devra se rendre visiter les lieux et décidera de l'exécution des travaux si ils n'ont pas été faits. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé des conseillers Henri Brassard et résolu que la liste électorale préparée par M. le Secrétaire-Trésorier après avoir été examinée et corrigée soit adoptée Adoptée

Il est proposé par le conseiller Léonie Gration secondé du conseiller Ernest Ollarie et résolu que les propriétaires longeant la rue du 203 soient avisés d'égarer la rue à sa largeur, chacun suivant sa frontière respective

2/10/89 Il est proposé par le conseiller Séraphin Dauphin secondé du conseiller Jérôme Graton et résolu que demande soit faite à l'honorable ^{le} ~~le~~ ^{Auguste} feus d'obtenir son appui et octroi pour prolonger le chemin allant vers les haies Blanche, Barrière, Vert et Tremblant, mentionnant qu'un montant de \$600 @ \$600,00 dores permettrait d'atteindre un point intéressant Adoptée

Il est proposé par le conseiller Séraphin Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés

Adélard Trichaud	\$ 12.25 / //
Chanas Péresse	\$ 15.00 / //
Ignace Péresse	\$.90 / //
Napoléon Davis	\$ 2.25 / //
D	\$ 2.50 / //
D	\$ 2.50 / //
Joseph Bezeau	\$ 1.75 / //
Josephat Bezon	\$ 1.75 / \$ 7.

Il est proposé par le conseiller Jérôme Graton secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que la séance soit levée Adoptée

Approuvé
sec-Tur //

Mr Joseph Davis

Canada
et du Québec

Municipalité du Village de Labelle

et du Montebello à une session régulière du conseil municipal
du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil, le
six novembre mil neuf cent trente-neuf, con-
formément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec et à ses amendements
à laquelle session sont présents M. le
P.^r Forget Maire et messieurs les conseillers Désiré
Dauphin, Ernest Clarie, Henri Brassard,
Charles Brassard, Wéfid Machabie, formant
quorum sous la présidence de Son Honneur
le maire.

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé par le conseiller Charles Brassard que
les minutes du deux octobre mil neuf cent trente-
neuf soient adoptées et signées Adoptée

Copie lettre Canadian International Paper Co. devra
être envoyée à Mr East le droit de coupure.

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin, secou-
de par le conseiller Wéfid Machabie et résolu
que M. Armand Parent soit engagé comme vérifi-
cateur des livres de cette Municipalité à condition
qu'il accepte le prix de \$400. Quarante piastres
dépenses comprises, attendu que des offres
sont faites à ce prix (pour l'exercice 1939) Adoptée

6/11/89 Il est proposé par le conseiller Wéquid Machabée secondé du conseiller Sébastien Dauphin que demande soit faite à la Commission des Liqueurs du Québec par l'entremise de son député, M. M. Grignon, aux fins d'obtenir qu'un dépôt de la Commission des Liqueurs soit établi dans le village de Labelle, considérant que Labelle est à mi chemin entre St Jérôme & Mont-Laurier.

(Adopté)

Ceux de motion est donné par le conseiller Henri Brassard qui à la prochaine assemblée régulière de ce conseil il sera soumis un règlement imposant une taxe foncière générale sur toutes valeurs imposables, aux fins de renouveler les obligations de l'année mil neuf cent quatre-vingt.

Il est proposé par le conseiller Wéquid Machabée secondé du conseiller Sébastien Dauphin, que demande soit faite à Mr le Député Lagacé ainsi qu'à M. M. Grignon aux fins d'obtenir octroi de \$500⁰⁰ destiné à réparer le chemin de la Rivière Cache attendu que ce chemin réparé nous permettrait d'arriver à Labelle une quantité de bois importante fourrissant par le fait du travail à nos gens, journaliers et commerçants locaux. Remarque que déjà \$8000⁰⁰ ont été dépensé dans ce chemin il y a une couple d'années. dans les perspectives de sortir une très grande quantité de bois pour les années à venir, et (des possibilités) favorisant une sortie aux colons déjà établis et ceux qui s'y établiront dans un avenir prochain.

6/1/39

Il est proposé par le conseiller Wefrid Machabée
 Que demande soit faite à M. Lm. Grignon que l'ancien
 tracé de la route soit soutenu et donnerait une avan-
 tage de construire un pont neuf qui serait moins coûteux
 et que copie de cette résolution soit adressée à M. le
 député Paguette, M. Lm. Grignon, Honorable G Godbout
 ainsi qu'au Ministre de la Soirée
 Cette résolution ne rencontrant pas l'approbation
 des autres conseillers n'a pas de seconds.

Monsieur le Maire soumet ce projet de résolution
 se levant comme suit
 Que demande soit faite au futur Ministre de la Soirée
 demandant que la route passant dans le Village de
 Labelle suive l'ancien tracé, qui faciliterait la
 construction d'un pont qui serait moins coûteux
 Que copie de cette résolution soit adressée à
 l'Honorable Ministre de la Soirée, M. le Député Pagu-
 et M. Lm. Grignon et Honorable G Godbout.

Objection est faite par M. le conseiller Delphine Dauphin
 et Ernest Clarie, alléguant que le Maire n'a pas
 le droit de faire une proposition.

Aucun des conseillers n'a voulu seconder cette résolution.

Opinion de notre avocat legal devra être demandé sur article 124.

Il est proposé par le conseiller Henri Fransard secondé
 par conseiller Ernest Clarie Que demande soit
 adressée à l'Honorable Ministre des Travaux Publics
 pour l'entremise de M. le Député Paguette et de M. Lm.
 Grignon aux fins d'obtenir la reconstruction de notre pont
 dans le Village de Labelle

6/11/39

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabie secondé
du conseiller Ernest Clarie, que la demande
soit adressée à M le député Lagacé M le député Halonde
aux fins d'obtenir l'ouverture du chemin Bout Sud au
lac Labelle à Vendée

Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie secondé
du conseiller Charles Brassard, que la demande soit
faite priant M le député Halonde de nous obtenir que
le montant de \$7000⁰⁰ destiné à la construction du
chemin de la Canada Grenat Limite soit dépensé cet
automne si possible

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabie secondé
du conseiller Charles Brassard, que la demande soit
faite aux fins de terminer chemin des rangs A. limite
du Village de Labelle et leanton Joly.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabie secondé
du conseiller Delphine Dauphin que un montant de
\$500⁰⁰ soit demandé pour élargissement Rue No 203

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé
du conseiller Wifred Machabie que la demande soit
faite aux autorités concernées aux fins de nous
obtenir octroi permettant la construction d'égoûts
dans le Village de Labelle,

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wifred Machabie secondé
du conseiller Ernest Clarie que la demande soit adressée
à M. M. Grignon, M le député, aux fins de solliciter son appui
à ce que les compagnies ou particuliers ayant des con-

6/11/39 traits dans L'abecce emploient nos travailleurs et camionneurs locaux de préférence aux étrangers

Reclamation devra être faite à la bie Belmont de la taxe de vente du gaz en vertu du règlement taxe d'affair

Il est proposé par le conseiller Delphes Dauphin seconde du conseiller Ernest Delarie que les comptes suivants soient acceptés et payés

Francis Hankin & fils	\$ 17.90 P
John Vallée conste de \$ 6.00 reçus contre lui \$ 0.00 P	"
Joseph Dubé	\$ 4.80 P "
Lucas Vallerette	\$ 3.20 P "
Napoléon Davis	\$ 7.50 P "
D	\$ 10.00 P "
D	\$ 2.00 P "
	\$ 0.00 P " Adpte

Il est proposé par le conseiller Delphes Dauphin seconde au conseiller Charles Brassard que la séance soit levée

*Delphes Dauphin
Sec-Tres P. G. Taylor
Maire*

Bonade
Poste-Lubec
Dist de Moncton

Municipalité du Village de L'abecce

4/12/39 À une session régulière du conseil municipal du Village de L'abecce tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, tenue le quatrième décembre mil neuf cent trente-neuf

4/12/39 conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, Monsieur l'E. Troyer et messieurs les conseillers Désphélo Dauphin Ernest Alarie, Henri Brassard, Kérola Gauvin Charles Brassard, Wufid Machabée formant le corps complet de ce Conseil sous la présidence de son honneur le maire

Il est proposé par le conseiller Désphélo Dauphin secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu que les minutes du six novembre mil neuf cent trente-neuf soient adoptées et signées Adopté

Il est proposé par le conseiller Kérola Gauvin secondé par le conseiller Désphélo Dauphin que la différence retenue sur compte de Mr John Vallée soit \$1.00 lui soit payé compte accepté à \$5.00 pour 2) \$6.00 Adopté

Il est proposé par le conseiller Kérola Gauvin secondé par le conseiller Désphélo Dauphin et résolu que l'eau soit accordée gratuitement pour la patinoire le tout sujet à entretien, aux frais de l'organisation Adopté

Il est proposé par le conseiller Kérola Gauvin secondé par le conseiller Wufid Machabée que le compte de Mme Bourassa Demers soumis à cette assemblée soit pris en sérieuse considération, et que le relevé des autorisations données relativement aux informations prises, soit fait et avoué en conséquence. Adopté

4/12/39

Il est proposé par le conseiller J. G. Grafton secondé
du conseiller M. Lefèvre et résolu, que les
propriétés, lots, sur lesquels sont dues des taxes
antérieures à l'année mil neuf cent trente-neuf
soient mis en vente lors de la prochaine vente
par le conseil de bonté en réclamation des taxes

Adoptée

Informations devront être prises sur la légalité
de subventionner les travaux de réparations
du chemin de la baie, de notre aviseur legal

Il est proposé par le conseiller J. G. Grafton
secondé du conseiller Désiré Dauphin et résolu
que le règlement no. ... fixant la taxe foncière
générale imposable sur les valeurs imposables
dans cette municipalité au taux de .75
soixante quinze cents dans l'cent piastres
ou trois quart de cent dans la piastre
soit homologué et adopté

Adopté

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé du conseiller Charles Brassard
et résolu que les comptes suivants soient
acceptés et payés

Adopté

René Allard h/élection	\$ 5. ⁰⁰ 1/4
Baston Baudart h/élection	* 2. ⁰⁰ 1/4
de la Dufresne Hôte d'hôtelation	* 6. ⁰⁰ 1/4
Maurice Proulx	\$ 6. ⁰⁰ 1/4
Oscar Godard	* 6. ⁰⁰
Cy Belanger	\$ 8. ⁰⁰ 1/4

4/12/89

Napoléon Davis
13
Pampmile Tilleon
Assurance du Pont

\$ 3.75
\$ 4.50
\$ 1.50
\$ 24.00

Proposé par le conseiller Jephis Dauphin secondé
du conseiller Wufid Machabée et résolu
que la police dégarnie soit dans la leçon
lui fournie les, couvrant les responsabilités
des Secrétaire-Tresorier soit accepté et renou-
velée *Cedope*

Il est proposé par le conseiller Kevile Brastow
Que le secrétariat soit autorisé à faire libérer
les rues obstruées et nuisant ainsi à la circulation
D'après le brame et le conseiller Wuf Machabée
et cette proposition n'a pas de secondeur.

Le conseiller Le Gration, porte alors plainte
à l'effet que les rues sont obstruées par du bois
et nuisant ainsi à la circulation

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin
secondé du conseiller Charles Brassard et résolu
Que la séance soit levée *Cedope*

Jephis
Sec-Tres

M. J.
P. Payet
Mine